

## BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné (e), -----

Représentant

-----  
dont le siège social est

Déclare solliciter l'adhésion de ma structure comme membre de l'association Seine-et-Marne environnement.

Je m'engage à respecter ses règles, et notamment à payer les cotisations qui me seront réclamées.

Ci-joint un chèque à l'ordre de Seine et Marne environnement d'une valeur de : \_\_\_\_\_

### Pour les collectivités autres que le Département

- **Pour les communes :**

0.5€ par habitant en adhésion simple avec une adhésion minimale à 300€

- **Pour les EPCI de plus de 20000 habitants**

0.1€ par habitant en adhésion simple

0.5€ par habitant en adhésion de partenariat

La cotisation ouvre droit à un nombre de jours d'intervention de la structure au profit de la collectivité avec un minimum de 10 jours pour les communes de moins de 5000 habitants

### Département

Gratuit pour les conseillers départementaux

### GRILLE TARIFAIRE

	Adhésion simple	Adhésion de partenariat	Adhésion de mécénat	
Organisme associé	20,00 €	5 000,00 €		
Chambre consulaire	100,00 €			
Etablissement public	100,00 €			
Association	20,00 €			
Entreprises				
TPE moins de 10 salariés (sur le 77)	100,00 €	5 000,00 €	2 500,00 €	
PME 10 à 250 salariés (sur le 77)	250,00 €			
ETI 250 à 5000 salariés (sur le 77)	500,00 €			
GE plus de 5000 salariés (sur le 77)	1 000,00 €			

Adhésion de partenariat pour 3 ans, montant minimum - Adhésion de mécénat pour 3 ans, montant minimum

Les statuts et le règlement intérieur de l'association sont à votre disposition à  
**Seine-et-Marne environnement**  
**18 allée Gustave Prugnat, Moret-sur-Loing**  
**77250 MORET-LOING et ORVANNE**

Batiment F / 18 allée Gustave Prugnat, Moret-sur-Loing / 77250 Moret-Loing-et-Orvanne  
Tél. : 01 64 31 11 18 / Fax : 01 64 31 16 46 / [contact@seme-id77.fr](mailto:contact@seme-id77.fr)  
[seine-et-marne-environnement.fr](http://seine-et-marne-environnement.fr)  
SIRET : 383 715 836 00037 / Code NAF : APE 913E/9499Z

